



# CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°13 • 03-11-2011

## L'IRRIGATION, UNE NÉCESSITÉ POUR LES PRODUCTIONS MÉDITERRANÉENNES



### CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

La Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon est un établissement public, composé de 47 représentants des divers acteurs du secteur agricole :

exploitants, salariés, organisations professionnelles économiques et mutualistes, propriétaires fonciers et forestiers. C'est ensemble qu'ils désignent parmi eux un Président et un Bureau. Elle exerce sa compétence sur la région Languedoc-Roussillon : Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales.

La Chambre Régionale d'Agriculture est présidée par M. Guy GIVA.

La Chambre Régionale d'Agriculture constitue auprès de l'Etat, ainsi que des collectivités territoriales et des établissements publics qui leur sont rattachés, l'organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles.

#### Coordonnées :

Mas de Saporta-Maison des Agriculteurs  
CS 30012

34 875 LATTES

Tél : 04 67 20 88 63

Fax : 04 67 20 88 73

Mail : [accueil@languedocroussillon.chambagri.fr](mailto:accueil@languedocroussillon.chambagri.fr)

[www.languedocroussillon.chambagri.fr](http://www.languedocroussillon.chambagri.fr)

En Languedoc-Roussillon, l'eau est un bien précieux pour tous (garantir l'approvisionnement en eau potable, satisfaire les besoins des industries, maintenir la vie aquatique dans les cours d'eau,...). Elle est essentielle également pour l'agriculture, car l'irrigation s'avère indispensable à la quasi-totalité des cultures. L'accès à l'eau constitue donc depuis des siècles un enjeu majeur en termes socio-économiques, mais également en termes d'aménagement et d'entretien de l'espace.

Le développement des grands aménagements hydrauliques mis en place dans les années 50 par Philippe LAMOUR a permis le développement économique de la région.

Avec l'extension de ce réseau hydraulique régional et le projet Aqua Domitia, c'est aujourd'hui la possibilité de mobiliser une ressource abondante et sécurisée pour répondre aux besoins en eau émergeant sur les territoires non équipés, tout en soulageant des ressources locales fragiles.

## DES SPÉCIFICITÉS MÉDITERRANÉENNES : UNE TRADITION DE GESTION COLLECTIVE DE L'EAU

Le Languedoc-Roussillon est soumis au climat méditerranéen. Celui-ci se traduit par une sécheresse estivale récurrente et des pluies automnales à caractère torrentiel. Dans ce contexte, l'irrigation ne constitue pas un facteur de confort ou de complément, mais s'avère indispensable pour la plupart des cultures.

Ceci explique le développement ancien de l'irrigation, présente dans certaines zones depuis des siècles au travers des canaux d'irrigation gravitaires, ou plus récemment avec les grands aménagements hydrauliques de la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc. Tous ces réseaux ont façonné les paysages et aménagé notre territoire.

Ces modes d'organisation collectifs perdurent aujourd'hui puisque :

- 75% des exploitations agricoles irrigables le sont à partir de réseaux collectifs d'irrigation (40% en moyenne dans les autres régions françaises - source AIRMF\*).
- 75 à 80% des surfaces irriguées le sont à partir de ressources sécurisées (réseau BRL et l'eau du Rhône, grands barrages...).

Le projet Aqua Domitia s'intégrera pleinement dans cette tradition de gestion collective de l'eau en apportant l'eau du Rhône pour sécuriser l'approvisionnement des territoires concernés.

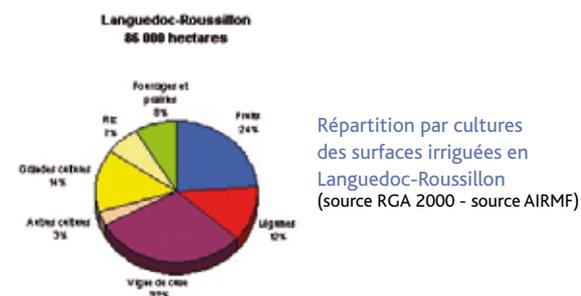


Structures d'irrigation collectives en Languedoc-Roussillon (source AIRMF)

## L'AGRICULTURE RÉGIONALE : DES PRODUCTIONS MÉDITERRANÉENNES QUI NÉCESSITENT L'ACCÈS À L'EAU

L'étude de l'AIMRF menée sur l'irrigation méditerranéenne (source RGA\*\* 2000 actualisé en viticulture) évalue à 86 000 hectares les surfaces irriguées en Languedoc-Roussillon.

Fruits et légumes, prairies et fourrages, représentent 44% des surfaces irriguées, et la vigne de cuve 32%, avec pour cette dernière, de faibles volumes d'eau mobilisés.



### Le poids socio-économique de l'irrigation

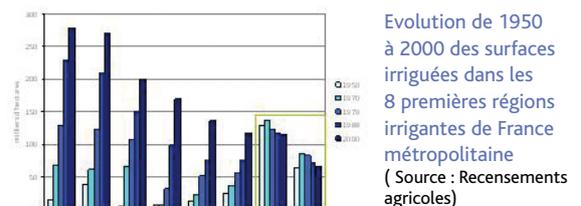
Quelle que soit l'orientation technico-économique considérée, les marges brutes dégagées par les exploitations irrigables sont au moins deux fois supérieures aux exploitations au sec. C'est vrai pour les exploitations fruitières, mais aussi pour les exploitations viticoles, ou celles orientées vers les grandes cultures, la polyculture et l'élevage. L'irrigation permet une sécurisation des productions de fourrages ou la mise en place d'un atelier de diversification végétale (maraîchage, arboriculture, semences...).

En moyenne, on estime que 100 hectares mis à l'irrigation génèrent l'équivalent de 13 emplois supplémentaires sur les exploitations, auxquels s'ajoutent 9 emplois en amont et en aval, soit 22 emplois au total.

Cela correspond à une création nette en Languedoc-Roussillon de l'équivalent de 15 000 emplois répartis dans de nombreux secteurs de l'économie.

### Mais une diminution des surfaces irriguées depuis 30 ans, principalement en zones urbaines

Pourtant en Languedoc-Roussillon, comme en PACA, on note une diminution des surfaces irriguées, essentiellement sous l'effet de l'urbanisation.

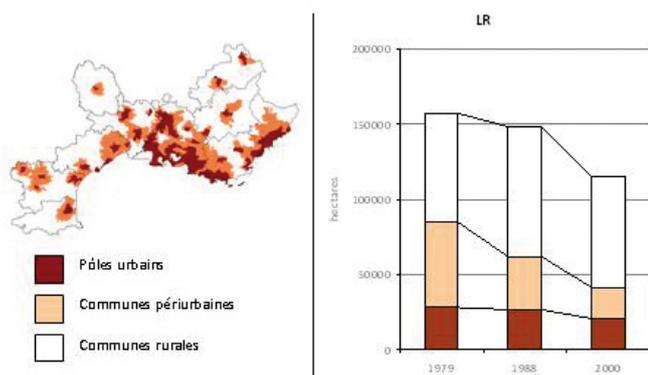


Depuis 25 ans, 1 m<sup>2</sup> irrigable disparaît toutes les deux secondes dans les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit l'équivalent de 1 700 hectares irrigables par an.

\* AIRMF: Association des irrigants des régions méditerranéennes françaises  
 \*\* RGA : Recensement général de l'agriculture

L'urbanisation des périmètres en plaine constitue l'essentiel des pertes de surfaces irrigables comme le montre le graphique ci-dessous. En Languedoc-Roussillon, c'est 40% des surfaces irriguées qui sont situées en zone urbaine ou péri-urbaine.

En Languedoc-Roussillon, on estime que 20 000 ha irrigables ont été perdus en zone urbaine et péri-urbaine entre 1979 et 2000 (source AIRMF).



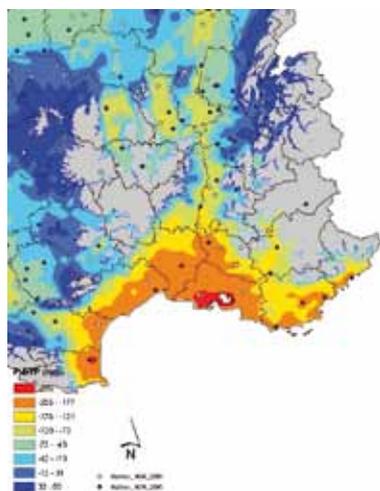
Evolution 1970-2000 des surfaces irriguées dans les communes urbaines, péri-urbaines et rurales.  
(sources : SRSA DRAF-PACA, traitement et conception AIRMF)

## LE PROJET AQUA DOMITIA : UNE RÉPONSE POUR LES NOUVEAUX BESOINS EN EAU AGRICOLE

### L'impact du changement climatique

On note ces dernières années, des sécheresses récurrentes dans notre région.

Avec le changement climatique, il faut s'attendre à ce que le déficit hydrique printanier et estival continue d'augmenter sous l'effet conjugué de la diminution des pluies d'été et de la hausse de la température (+1,4°C à +3°C en température moyenne estivale d'ici 2050), et que les épisodes extrêmes de sécheresses estivales soient plus fréquents.



Déficit hydrique cumulé du 1<sup>er</sup> mars au 10 juin (valeur médiane sur la période 1990-2006)  
(source : météo France)

Dans ces conditions, l'accès à l'eau et le développement des secteurs irrigués sont indispensables.

De nombreuses exploitations devront se tourner vers l'irrigation pour sécuriser les productions et maintenir un niveau de rentabilité suffisant. L'irrigation permet en effet de lutter contre les effets des aléas climatiques. Sans irrigation, la trop forte variabilité des rendements et de la qualité est incompatible avec la structuration de filières performantes et compétitives.

### Des nouveaux besoins en eau agricole

#### • Pour la viticulture

Mise en place de nouveaux cépages pour répondre aux attentes du consommateur, prise en compte du changement climatique, l'irrigation de la vigne devient aujourd'hui l'un des outils pour que la viticulture régionale reste compétitive et puisse sortir de la crise dans laquelle elle se trouve.

Face à l'évolution du climat, le recours à l'irrigation pour maintenir le potentiel de production du vignoble sera de plus en plus nécessaire dans les sols présentant de faibles réserves hydriques. Au-delà du maintien d'un niveau de production suffisant, c'est le potentiel qualitatif qu'il faut continuer à faire progresser pour les différents types de vins produits.

Les territoires desservis par le projet Aqua Domitia sont principalement viticoles. 10 000 ha sont ainsi concernés sur les 250 000 ha de vignes que compte la région. La mise en place de périmètres irrigués sur ces zones sera un atout pour les exploitations viticoles afin de répondre aux attentes du marché.

#### • Pour permettre le développement de cultures de diversification sur les zones viticoles arrachées

50 000 ha de vignes ont été arrachés en Languedoc-Roussillon au cours de ces 7 dernières années.

Pour permettre la mise en place de cultures de diversification, et maintenir une activité agricole sur ces territoires, l'accès à l'eau est indispensable.

La ressource n'étant pas toujours disponible localement, l'apport d'eau sécurisée via le projet Aqua Domitia sera donc essentiel pour l'agriculture locale.

#### • Pour répondre aux demandes des consommateurs en matière de circuits courts

L'évolution récente des modes de consommation et les mutations de l'agriculture se traduisent aujourd'hui par un intérêt croissant pour les circuits de commercialisation de proximité.

En Languedoc-Roussillon où les productions agricoles sont variées et fortement marquées par leurs terroirs, la diversification des activités et les circuits innovants de commercialisation constituent des enjeux majeurs. Le marché potentiel est important dans cette région, 3<sup>ème</sup> région touristique (15 millions de touristes) et où la population résidente croît de façon très importante (+ 30 000 habitants/an depuis 2002).

Afin de répondre à ces nouveaux marchés de proximité, l'accès à l'eau est nécessaire dans les territoires péri-urbains qui ont perdu ces 30 dernières années beaucoup de surfaces irriguées.

Il faut donc aujourd'hui compenser ces hectares perdus et mettre en place, grâce au projet Aqua Domitia, de nouveaux réseaux hydrauliques pour développer ces nouveaux circuits de commercialisation.

## AQUA DOMITIA, UNE SOLUTION POUR CES NOUVEAUX BESOINS TOUT EN RÉPONDANT AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Directive Cadre sur l'Eau, Loi sur l'Eau, Grenelle de l'Environnement posent aujourd'hui un cadre réglementaire avec pour objectif central, l'atteinte du bon état des milieux aquatiques.

Dans ce contexte, il est nécessaire de mettre en place les outils pour gérer au mieux la ressource en eau. Cela passe par le travail de conseil auprès des irrigants pour une irrigation de précision et des économies d'eau. La profession agricole s'est engagée dans cette voie au travers de l'action de terrain de ces conseillers.

La demande de création de ressources et de nouveaux réseaux hydrauliques, doit se faire dans le respect des objectifs ambitieux définis en matière de gestion de l'eau par la DCE et la Loi sur l'Eau. Mais les économies d'eau ne suffiront pas face aux nouveaux besoins.

L'arrivée de l'eau du Rhône sur ces territoires permettra d'apporter une ressource disponible et de soulager les ressources locales.

Les prélèvements annuels de ce système hydraulique Rhône ne représentent que 0,26% du volume d'eau annuellement rejeté à la mer par le Rhône (54 milliards de m<sup>3</sup>). Ils représenteront 0,30% avec le nouveau projet.

Aqua Domitia est donc une solution pour ces nouveaux besoins tout en répondant aux enjeux environnementaux définis par la nouvelle politique de l'eau.

Enfin, en termes d'impacts environnementaux, les périmètres irrigués sont bien souvent une protection contre les incendies.

La disparition de l'agriculture sur certains territoires, inévitable en l'absence d'accès à l'eau, entraîne le développement de friches et accentue le risque incendies.

L'irrigation, en sécurisant les rendements, permet de mieux maîtriser les intrants et de développer des pratiques favorables telles que l'enherbement.

### CONCLUSION



Pour la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon, il est nécessaire de répondre aux besoins en eau de l'agriculture pour les différents territoires de la région.

Le projet Aqua Domitia est l'une des solutions pour les nouveaux besoins en eau agricole sur certains territoires. Il doit être complété par la mobilisation de ressource en eau, notamment avec la création de retenues collinaires, pour les territoires non couverts par le projet.

Le projet Aqua Domitia est l'opportunité de maintenir une agriculture compétitive, grâce à une gestion collective et raisonnée de la ressource, tout en répondant aux objectifs de gestion durable de la ressource définis par la Directive Cadre sur l'eau.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"  
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85  
Mail : [contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org) • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

